

C'est une affaire tragique et banale qui va être jugée ce jour par le tribunal des animaux : un loup a mangé un agneau.

*DRIIIIIING !!!*

« L'audience est ouverte. Faites entrer le canidé.

- Bêêêê !!!

- Meuuuuh !!!

- Hi han hi han hi han !!! »

Le loup a l'air bien inquiet dans son costume froissé.

« Silence ou je fais évacuer la salle ! S'exclame le président. Vous vous appelez Bertrand Loup et vous êtes né l'hiver dernier dans le bois de Bruyères.

- Oui, m'sieur le président.

- Vous êtes accusé d'avoir tué un agneau.

- En plus, il l'a dévoré tout cru ! précise l'avocat général, maître Bouc.

- J'avais faim, m'sieur le président.

- Bêêêê !!!

- Meuuuuh !!!

- Hi han hi han hi han !!!

- Silence ou je fais évacuer la salle ! Faites entrer le premier témoin.

- Je le jure ! grogne le sanglier.

- Attendez, vous parlerez quand on vous le demandera. Vous vous appelez Sacha Sanglier et vous avez des révélations à nous faire concernant le jour des faits.

- D'abord, c'était la nuit, hein, dit Sasha Sanglier en se tournant vers l'avocat de Bertrand Loup. Mais maître Bouledogue reste impassible.

- Ben, il faut être précis dans la vie, surtout quand on jure de dire la vérité...

- Il suffit, monsieur Sanglier, revenons à nos moutons !

- C'était un agneau, m'sieur le président.

- Bêêêê !!!

- Meuuuuh !!!

- Hi han hi han hi han !!!

- Silence ou je fais évacuer la salle ! Poursuivez, monsieur Sanglier.

- Voilà, je suis voisin de tanière de Bertrand Loup depuis des années et, parole de Sanglier, jamais je n'ai connu quelqu'un d'aussi gentil, d'aussi poli, le meilleur des amis, mais l'hiver a été rude et long, vous savez ! Cette nuit-là, il hurlait famine à vous en déchirer les tympans...

- Merci, monsieur Sanglier. Témoin suivant.

- J'ai tout vu, m'sieur le président !

- OBJECTION ! MONSIEUR LE PRESIDENT ! NOUS CONTESTONS LE CREDIBILITE DE CE TEMOIN !

- Objection accordée. Témoins suivants. Les trois petits cochons, vous étiez amis avec la victime, n'est-ce pas ? Nous vous écoutons.

- Oui, c'était un chouette copain, mais bon, il n'écoutait jamais personne. On l'avait pourtant prévenu. C'est triste mais il faut quand même être fou pour monter dans la voiture d'un loup !

- Je ne comprends pas, monsieur le président. Mon fils est innocent, il est incapable de faire une chose pareille. C'est le p'tit loup le plus aimant, le plus attachant qu'une mère louve puisse rêver. Et doux comme un a...

- Oui, bon, n'en rajoutons pas, madame Loup. La parole est aux experts, nous verrons bien s'ils sont d'accord avec vous.

- L'enquête a été compliquée parce que nous n'avons strictement rien retrouvé sur les lieux du crime.

- Vous n'avez donc aucune preuve à apporter concernant la culpabilité de Bertrand Loup ?

- Oh, si ! L'arme du crime !

Je suis là uniquement pour vous éclairer sur le caractère de Bertrand Loup que nous avons scientifiquement étudié. Je suis en mesure d'affirmer que Bertrand Loup présente une intolérance absolue à la faim. Cette sensation prend chez lui une forme obsédante. Quand il a faim, il ne pense qu'à manger. Je ne vois aucun traitement susceptible de le guérir et j'ajoute que le risque de récidive est majeur.

- Merci, professeur Baudet. Nous allons maintenant passer à la plaidoirie de l'avocat général, maître Bouc.

- Hier encore, il gambadait dans les prés et se désaltérait dans les ruisseaux, l'innocent agneau. Mais aujourd'hui il n'est plus là car il a croisé un ventre affamé - que dis-je, un monstre, qui s'en est repu. L'atrocité de son crime traduit la noirceur de son âme, c'est pourquoi je réclame... LA PEINE CAPITALE !

- Bêêêê !!!

- Meuuuuh !!!

- Hi han hi han hi han !!!

- Silence... ! »

C'est au tour de maître Bouledogue de s'exprimer enfin :

« Non, mon client n'est pas coupable. Il a au contraire été victime, oui, victime de ce fléau tant redouté, LA FAIM. Nous savons tous dans ce tribunal ce que signifie avoir un petit creux, avoir les crocs, avoir la dalle, mais la faim terrible qui nous dévore, la faim gigantesque qui vous torture l'estomac... LA FAIM DE LOUP ? Dieu merci, nous l'ignorons. Alors je pose la question : peut-on condamner ce que nous ignorons ? Je demande donc l'acquittement.

- Bêêêê !!!

- Meuuuuh !!!

- Hi han hi han hi han !!!

- Silence !

Le tribunal se retire pour délibérer.

- Après délibération, la cour vous reconnaît coupable des faits qui vous sont reprochés, mais vous accorde les circonstances atténuantes. Elle vous laisse libre avec l'interdiction d'approcher les moutons et vous condamne à vous nourrir exclusivement de saumon.

Affaire suivante !

- Jules Renard, accusé d'avoir tué une poule. »